



# Communiqué - News Release

## **Les passagers ont une confiance illimitée dans la sûreté du transport aérien au Canada - Résultats d'un nouveau sondage**

**OTTAWA – 8 mai 2006** – Quatre ans et demi après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, 94 pour cent des passagers (par rapport à 88 pour cent en 2005) ont affirmé avoir confiance dans les systèmes en place pour assurer la sûreté du transport aérien dans les aéroports canadiens. C'est ce que nous disent les résultats du nouveau sondage publié aujourd'hui par M. Jacques Duchesneau, président et chef de la direction de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA).

L'augmentation la plus remarquable était celle du nombre de passagers qui ont témoigné un haut niveau de confiance dans le système. Cette marge est passée de 43 pour cent en 2005 à 79 pour cent des passagers interrogés en 2006.

Les résultats du sondage, commandé par l'ACSTA et exécuté par Decima Research Inc., sont basés sur des entrevues effectuées auprès de 2 929 passagers dans 16 aéroports canadiens entre le 8 et le 17 mars 2006.

« Les résultats sont encourageants et confirment que nous respectons les besoins du public voyageur en travaillant avec nos partenaires à fournir l'un des meilleurs systèmes de sûreté aérienne au monde » a déclaré M. Duchesneau.

M. Duchesneau supposait que l'augmentation de la confiance pourrait découler du fait que les passagers partant des aéroports canadiens sont protégés par l'un des systèmes de sûreté aérienne les plus avancés au monde. « Par exemple, l'ACSTA excède les normes de sûreté internationales actuelles en contrôlant 100 pour cent des bagages enregistrés sur les vols internationaux, ainsi que les vols commerciaux intérieurs des aéroports désignés.

Depuis sa création à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001, l'ACSTA a ajouté des centaines d'agents de contrôle préembarquement supplémentaires, a introduit des programmes de formation rigoureux à niveaux multiples pour tous les agents de contrôle et a déployé de l'équipement de contrôle de pointe, des technologies et des approches afin de protéger le public voyageur.

« Mais, a-t-il ajouté, les menaces à la sûreté aérienne changent toujours et le maintien d'une protection de renommée internationale nécessite une amélioration constante des technologies et techniques de contrôle. Nous évoluons sans cesse afin de devancer les nouveaux dangers pour protéger les passagers des compagnies aériennes. Par exemple, les leçons apprises à la suite de l'enquête de l'explosion du vol 182 d'Air India nous aident à nous assurer que nos systèmes de sûreté aérienne sont les plus efficaces au monde. »

Le sondage a aussi rapporté ce qui suit :

Le service de contrôle de sûreté préembarquement s'améliore :

Comme en 2005, la très grande majorité des participants étaient satisfaits de leur expérience globale aux points de contrôle. Notamment, neuf passagers sur dix se sont dits satisfaits des éléments suivants :

- Le bon traitement donné par l'agent de contrôle (94 pour cent);
- Le niveau de professionnalisme des agents de contrôle (93 pour cent);
- Le temps de déroulement du processus de contrôle de sûreté (93 pour cent).

Du petit nombre de personnes se disant insatisfaites du processus de contrôle préembarquement (n=260), les deux raisons principales mentionnées par les passagers sont que le personnel avait été impoli et antipathique ou qu'il y avait de longues files d'attente.

La majorité des passagers sont servis dans la langue officielle de leur choix. 96 pour cent des passagers ont affirmé qu'ils avaient été servis dans la langue officielle de leur choix. Comme en 2005, environ la moitié (53 pour cent) des passagers ont affirmé qu'ils ont été accueillis dans les deux langues officielles au point de contrôle.

#### **FAQ sur le contrôle de sûreté**

- Il y a plus de 4 000 agents de contrôle certifiés travaillant à des points de contrôle de sûreté de l'ACSTA dans 89 aéroports du Canada.
- L'ACSTA contrôle plus de 37 millions de passagers, plus de 60 millions bagages et plus de 800 000 non-passagers (employés des aéroports) par année.
- Au cours des deux dernières années, plus de 1,3 millions d'articles interdits ont été confisqués avant de se retrouver à bord des aéronefs. Quatre-vingt-sept pour cent des passagers qui ont participé à ce sondage affirment qu'ils avaient eu assez d'information à propos des articles interdits à bord de l'aéronef. Ceci explique vraisemblablement le déclin du nombre d'articles confisqués, passant de 738 000 en 2004 à 605 431 en 2005.

#### **À propos de l'ACSTA :**

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a été créée par le gouvernement fédéral à la suite des événements du 11 septembre 2001. L'Administration rend compte au Parlement, par l'entremise du ministre des Transports, et est responsable des éléments suivants :

- Le contrôle préembarquement des passagers et de leurs effets personnels;
- L'acquisition, le déploiement, l'exploitation et l'entretien des systèmes de détection des explosifs aux aéroports;
- La conclusion d'un contrat avec la GRC pour des services de maintien de l'ordre sur certains vols choisis et sur tous les vols à destination de l'aéroport national Reagan;
- La mise en œuvre d'une carte d'identité pour les zones réglementées remises aux employés des aéroports;
- Le contrôle au hasard des non-passagers accédant aux zones réglementées des aéroports;
- Les contributions pour les services de maintien de l'ordre supplémentaires dans les aéroports.

Pour plus d'information sur l'ACSTA ou afin d'obtenir une copie du rapport de Decima Research Inc., veuillez visiter l'adresse suivante : [www.catsa.gc.ca](http://www.catsa.gc.ca), ou appeler :

Relations avec les médias

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(613) 998-4527